



## L'ACCUEIL DES MINEURS



### SOUTENIR

la recherche médicale  
sur les leucémies  
et les maladies du sang



### MOBILISER

autour des Dons de Vie  
(sang, plasma,  
plaquettes, moelle  
osseuse et organes)



### AIDER

les patients  
et les familles



## EN BREF

**Les mineurs de plus de 13 ans ont toute leur place au sein de l'association et un cadre spécifique est mis en place pour eux :**

- **Une rencontre est organisée avec le mineur** et le titulaire de l'autorité parentale ; ce dernier doit **signer une autorisation parentale** avant tout engagement bénévole.
- Le mineur se voit proposer un **large panel de missions** bénévoles, leur découverte lui permettant de s'engager progressivement selon ses souhaits.
- **Le jeune est accompagné** sur ses missions par des adultes et n'est jamais laissé seul.
- Certaines règles sont instituées afin de **préserver la sécurité et la santé physique et morale** du jeune sur ses missions.

## LES DÉMARCHES

De plus en plus de mineurs sont attirés par les missions de solidarité et font ou souhaitent faire « **acte de bénévolat** ». L'engagement des bénévoles mineurs au sein de Laurette Fugain constitue **une formidable opportunité de dynamisme et de développement** de l'action de l'association ; il participe également à la **mission d'éducation solidaire et citoyenne de Laurette Fugain** vis-à-vis d'une population dont le désir d'engagement est fort.

Le bénévole mineur de plus de 13 ans bénéficie donc du **même parcours d'accueil que les bénévoles majeurs**. Laurette Fugain propose un cadre d'accueil des jeunes permettant de **faciliter au maximum leur intégration et leur engagement**, incluant les aménagements que la loi (et le bon sens) imposent pour **préserver leur sécurité et leur santé physique et morale**.

**Quelle que soit la mission proposée par la suite au jeune, certaines étapes et règles s'appliquent à tous.**

### **Rencontre avec le jeune et le titulaire de l'autorité parentale**

**Pour toute demande de bénévolat dans l'association, une rencontre est proposée (avec le Responsable des Bénévoles et/ou avec le Responsable d'Antenne) afin de mieux se connaître.**

Afin de formaliser l'engagement du mineur, en lien avec un titulaire de l'autorité parentale, un entretien sera donc organisé avec lui, ayant pour objet :

- De découvrir les motivations et les souhaits du jeune
- D'exposer les activités auxquelles il peut participer compte tenu de son âge et procéder à une ébauche d'orientation
- D'informer les intéressés sur les modalités pratiques de l'engagement bénévole : fixation des jours et horaires de bénévolat, modalités de transport de l'enfant, encadrement, formation...

Si le titulaire de l'autorité parentale n'a pu être présent à cet entretien, un contact formel est établi avec lui, au minimum par téléphone, afin de s'assurer qu'il est clairement informé du souhait du jeune de s'engager dans le cadre d'un bénévolat avec Laurette Fugain et sur le contenu de cet engagement.

### **Autorisation parentale**

**Une autorisation parentale sera requise auprès du titulaire de l'autorité parentale avant confirmation de l'engagement bénévole du mineur.**

Par la suite, une autorisation parentale spécifique pourra être requise pour une activité/action sortant du cadre de la mission et/ou des horaires déterminés initialement avec le titulaire de l'autorité parentale.

## Règles spécifiques d'engagement bénévole

Un cadre spécifique est posé à l'engagement d'un bénévole mineur :

- Une attention spéciale est portée pour tout contact média / droit à l'image / etc.
- Aucune mission courante n'impliquera des actions comprenant des flux monétaires physiques ou virtuels. Une autorisation spécifique sera demandée dans les cas exceptionnels (quête lors des Journées Nationales contre la Leucémie)
- Aucune tâche confiée ne devra exiger d'effort physique excessif (ex. : manutention exagérée) ni impliquer de contact avec des personnes pouvant déstabiliser psychologiquement par leur comportement ou leurs dires (ex. : certaines actions de soutien psychologique)
- Un mineur est toujours accompagné d'au moins un adulte dans ses missions bénévoles
- Jusqu'à 15 ans, âge auquel le mineur acquiert la majorité sexuelle, on ne laissera jamais un mineur en présence d'un seul adulte, qu'il s'agisse d'un membre de Laurette Fugain ou d'un bénéficiaire de ses actions.

**À noter également que l'association sera vigilante quant à l'équilibre des mineurs et à ne pas les détourner de leur vie familiale, scolaire, amicale...**

## LES MISSIONS PROPOSÉES

**Il convient de distinguer trois types d'activités concernant les jeunes au sein de Laurette Fugain :**

### La participation ponctuelle de mineurs aux événements de l'association

- Événement annuel
- Fête des bénévoles...



### La participation aux activités courantes de l'association en rejoignant les équipes de bénévoles

- Stand d'information
- Intervention en milieu scolaire
- Soutien sur un événement sportif
- Aide administrative...



### La réalisation de leur propre projet

- Organisation d'un événement dans leur établissement scolaire
- Organisation d'une collecte de bouchons / de jouets /... dans leur entourage, etc.

**L'orientation du mineur vers une (ou plusieurs) activité(s) doit tenir compte, en premier lieu, des souhaits de celui-ci et de ceux de la/des personne(s) exerçant l'autorité parentale. Elle devrait cependant n'intervenir qu'à l'issue d'une découverte complète des activités proposées, permettant au jeune de prendre la mesure de son engagement et de déterminer ou d'affirmer son choix d'engagement.**

“

Il est difficilement acceptable de voir mourir un être humain parce que d'autres n'ont pas su qu'ils pouvaient le sauver. Pour que les malades ne soient plus jamais confrontés à l'insuffisance de ces Dons de Vie, rejoignez-nous !

”

Stéphanie Fugain

**Contact : Ronan Jaffré**  
Responsable Bénévoles  
[ronanjaffre@laurettefugain.org](mailto:ronanjaffre@laurettefugain.org)



Rejoignez-nous sur



#jesauveunevie

Association Laurette Fugain  
Lot n° 1674 - 101 rue de Sèvres  
75279 Paris cedex 06

[www.laurettefugain.org](http://www.laurettefugain.org)